

Technicien en diagnostics immobiliers

RNCP41787 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230r
Formacode(s)	42101
Code(s) ROME	F1103, H1301, F1106, F1204, C1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2028

Certificateur(s)

UP N PRO · SIRET : 85163550800027

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien en diagnostics immobiliers réalise les contrôles et évaluations techniques obligatoires d'un bien immobilier, notamment lors d'une transaction (vente ou location) ou avant des travaux. Ces diagnostics apportent une information fiable et transparente aux propriétaires, acquéreurs, locataires et maîtres d'ouvrage, leur permettant de prendre des décisions éclairées pour la gestion, l'achat, la location ou la réhabilitation d'un bien. Ils jouent un rôle essentiel dans la prévention des risques sanitaires, sécuritaires et environnementaux, en identifiant notamment les matériaux ou situations pouvant affecter la santé des occupants, la sécurité des intervenants ou l'environnement (gestion des déchets, prévention de l'amiante, etc.).

La certification répond à plusieurs enjeux :

- Garantir un haut niveau de compétence face à la complexité croissante des réglementations et des techniques de diagnostic.
- Accompagner l'évolution de la profession en renforçant les savoir-faire, l'employabilité et l'adaptabilité aux innovations technologiques.
- Sécuriser les projets immobiliers en assurant la conformité réglementaire et la fiabilité des évaluations techniques.

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion des matériels et équipements de mesures et d'analyses pour réaliser les missions de diagnostic immobilier

Respect des exigences et règles liées à la Santé sécurité et au Code du travail lors des missions de repérage

Consolidation de son activité de diagnostic

Recueil des éléments de contexte propres au client pour détermination des missions de diagnostics adaptées et établissement d'un contrat de prestation

Réalisation des diagnostics immobiliers sur site

Elaboration et suivi du rapport de diagnostics techniques à l'issue de la visite sur site

Elaboration d'un plan de développement commercial auprès des acteurs de la filière du diagnostic immobilier

Mise en œuvre et adaptation de la stratégie commerciale préétablie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Planifier les suivis des équipements liés au domaine du diagnostic immobilier en capitalisant les informations liées à la veille réglementaire et aux évolutions techniques et technologiques afin d'assurer la conformité des missions

Assurer le suivi métrologique des équipements de mesure (garantie de fiabilité des mesures), au moyen de procédures d'étalonnage et/ou vérifications adaptées, dans le but de garantir la fiabilité de ses prestations de

contrôle.

Evaluer les risques professionnels de l'activité de diagnostic en identifiant et en hiérarchisant les risques lors des interventions sur site et en les formalisant dans le DUERP, afin de planifier des actions de prévention des risques professionnels liés à l'exercice du métier de technicien en diagnostics immobiliers.

Appliquer les principes de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur les modes opératoires exigés réglementairement et procédures existantes pour appréhender les risques pour la santé et la sécurité au travail pour les parties concernées dans le cadre de la réalisation d'une mission de diagnostic.

Mettre en place une veille juridique et réglementaire du métier en s'assurant du respect permanent des textes législatifs en vigueur afin de renforcer l'activité de technicien en diagnostics immobiliers

Structurer le suivi de ses compétences en prenant en compte les éléments de veille d'activité et du marché ainsi que la périodicité réglementairement définie dans les arrêtés compétences afin d'être toujours habilité à réaliser les missions de diagnostic et de satisfaire ses donneurs d'ordres.

Recueillir les éléments techniques et les caractéristiques relatifs au bien immobilier, puis analyser les données en identifiant les besoins spécifiques de chaque mission de diagnostic afin de définir le périmètre de la mission de diagnostics immobiliers et de générer son ordre de mission conformément aux aspects réglementaires et légaux et aux besoins clients

Elaborer un devis relatif à la prestation de diagnostics en utilisant une grille tarifaire adaptée à la typologie du bâtiment, afin d'établir une proposition commerciale adaptée et conforme à l'ordre de mission et à l'article L121-20-12 du code de la consommation

Planifier les missions de diagnostics, en prenant en considération l'ensemble des éléments clefs d'une intervention de diagnostic immobilier (accessibilité, type de bien, surface, occupation), mais aussi les moyens et ressources à disposition (véhicules, planificateurs) afin d'optimiser ses déplacements et le temps dédié aux contrôles in situ.

Organiser la réalisation de la mission de diagnostics en présence de son client ou d'un tiers le cas échéant, en prenant en compte les compensations éventuelles liées aux situations de handicap vis à vis des obligations du donneur d'ordre et en utilisant les données collectées dans l'ordre de mission, pour s'assurer de la cohérence de la prestation dans le respect de la réglementation.

Réaliser le(s) croquis du bâtiment objet du diagnostic à l'aide d'un outil adapté, dans le but de cartographier les données à repérer dans les différents diagnostics à réaliser (présence de matériaux contenant de l'amiante par exemple)

Réaliser les différents diagnostics en mettant en œuvre la méthodologie adaptée et en utilisant les appareillages de mesures spécifiques dans l'objectif de réaliser les relevés exigés réglementairement

Prélever les échantillons quand nécessaire, en utilisant les outils adéquats et les équipements de protection adaptés dans l'objectif de rendre un rapport de diagnostic conclusif, tout en mettant en œuvre les principes de prévention des risques professionnels

Interpréter les résultats des repérages au moyen des données relevées sur le terrain et/ou des analyses réalisées en vue de structurer les éléments de décision, les conseils et préconisations.

Construire un rapport de diagnostics en respectant les trames de rapports par domaine de diagnostic et en utilisant les outils adaptés afin d'être conformes aux modèles et obligations réglementaires en vigueur

Restituer les résultats des diagnostics et informer des conclusions des diagnostics réalisés, en se fondant sur les données collectées et résultats d'analyses, afin de présenter clairement au donneur d'ordre les conclusions de la mission et les éventuelles conséquences qu'il va devoir prendre en compte

Informar les instances réglementaires en analysant les données des relevés et prélèvements réalisés lors de sa mission de diagnostics afin de respecter les exigences réglementaires

Réaliser un suivi qualité/une amélioration continue des contenus de rapports techniques en analysant les résultats et interprétations issues des missions afin d'augmenter la satisfaction client et de réduire les litiges.

Identifier les marchés porteurs d'opportunités pour son entreprise de diagnostics immobiliers en s'appuyant sur les données de sa veille réglementaire et de sa stratégie métier afin de sélectionner ceux sur lesquels se positionner au regard de leur potentiel de développement.

Sélectionner les cibles de son plan de prospection par une analyse comparative afin d'actualiser sa stratégie commerciale pour obtenir de nouvelles parts de marché

Générer et adapter les supports de communication commerciale propre aux différentes spécificités (santé et sécurité, environnement, développement durable) et à leurs caractéristiques en choisissant le niveau et la nature de l'information afin d'optimiser sa démarche de prospection

Evaluer les résultats de la prospection des donneurs d'ordres mise en œuvre par une analyse des différents acteurs du diagnostic immobilier afin de déterminer les ajustements à réaliser pour confirmer ou adapter sa stratégie

Blocs de compétences

RNCP41787BC01 — Sécuriser et préparer l'activité de technicien en diagnostics immobiliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Planifier les suivis des équipements liés au domaine du diagnostic immobilier en capitalisant les informations liées à la veille réglementaire et aux évolutions techniques et technologiques afin d'assurer la conformité des missions
Assurer le suivi métrologique des équipements de mesure (garantie de fiabilité des mesures), au moyen de procédures d'étalonnage et/ou vérifications adaptées, dans le but de garantir la fiabilité de ses prestations de contrôle.

Evaluer les risques professionnels de l'activité de diagnostic en identifiant et en hiérarchisant les risques lors des interventions sur site et en les formalisant dans le DUERP, afin de planifier des actions de prévention des risques professionnels liés à l'exercice du métier de technicien en diagnostics immobiliers.

Appliquer les principes de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur les modes opératoires exigés réglementairement et procédures existantes pour appréhender les risques pour la santé et la sécurité au travail pour les parties concernées dans le cadre de la réalisation d'une mission de diagnostic.

Mettre en place une veille juridique et réglementaire du métier en s'assurant du respect permanent des textes législatifs en vigueur afin de renforcer l'activité de technicien en diagnostics immobiliers

Structurer le suivi de ses compétences en prenant en compte les éléments de veille d'activité et du marché ainsi que la périodicité réglementairement définie dans les arrêtés compétences afin d'être toujours habilité à réaliser les missions de diagnostic et de satisfaire ses donneurs d'ordres.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport écrit et production écrite sur la base d'une mise en situation professionnelle reconstituée

RNCP41787BC02 — Conduire et réaliser des missions de diagnostics immobiliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Recueillir les éléments techniques et les caractéristiques relatifs au bien immobilier, puis analyser les données en identifiant les besoins spécifiques de chaque mission de diagnostic afin de définir le périmètre de la mission de diagnostics immobiliers et de générer son ordre de mission conformément aux aspects réglementaires et légaux et aux besoins clients

Elaborer un devis relatif à la prestation de diagnostics en utilisant une grille tarifaire adaptée à la typologie du bâtiment, afin d'établir une proposition commerciale adaptée et conforme à l'ordre de mission et à l'article article L121-20-12 du code de la consommation

Planifier les missions de diagnostics, en prenant en considération l'ensemble des éléments clefs d'une intervention de diagnostic immobilier (accessibilité, type de bien, surface, occupation), mais aussi les moyens et ressources à disposition (véhicules, planificateurs) afin d'optimiser ses déplacements et le temps dédié aux contrôles in situ.

Organiser la réalisation de la mission de diagnostics en présence de son client ou d'un tiers le cas échéant, en prenant en compte les compensations éventuelles liées aux situations de handicap vis à vis des obligations du donneur d'ordre et en utilisant les données collectées dans l'ordre de mission, pour s'assurer de la cohérence de la prestation dans le respect de la réglementation.

Réaliser le(s) croquis du bâtiment objet du diagnostic à l'aide d'un outil adapté, dans le but de cartographier les données à repérer dans les différents diagnostics à réaliser (présence de matériaux contenant de l'amiante par exemple)

Réaliser les différents diagnostics en mettant en œuvre la méthodologie adaptée et en utilisant les appareillages de mesures spécifiques dans l'objectif de réaliser les relevés exigés réglementairement

Prélever les échantillons quand nécessaire, en utilisant les outils adéquats et les équipements de protection adaptés dans l'objectif de rendre un rapport de diagnostic conclusif, tout en mettant en œuvre les principes de prévention des risques professionnels

Interpréter les résultats des repérages au moyen des données relevées sur le terrain et/ou des analyses réalisées en vue de structurer les éléments de décision, les conseils et préconisations.

Construire un rapport de diagnostics en respectant les trames de rapports par domaine de diagnostic et en utilisant les outils adaptés afin d'être conformes aux modèles et obligations réglementaires en vigueur

Restituer les résultats des diagnostics et informer des conclusions des diagnostics réalisés, en se fondant sur les données collectées et résultats d'analyses, afin de présenter clairement au donneur d'ordre les conclusions de la mission et les éventuelles conséquences qu'il va devoir prendre en compte

Réaliser un suivi qualité/une amélioration continue des contenus de rapports techniques en analysant les résultats et interprétations issues des missions afin d'augmenter la satisfaction client et de réduire les litiges.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle individuelle : rapport écrit, entretien oral, entretien technique et mise en pratique

RNCP41787BC03 — Commercialiser et structurer durablement ses missions de diagnostics techniques dans un cadre numérique et responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les marchés porteurs d'opportunités pour son entreprise de diagnostics immobiliers en s'appuyant sur les données de sa veille réglementaire et de sa stratégie métier afin de sélectionner ceux sur lesquels se positionner au regard de leur potentiel de développement

Sélectionner les cibles de son plan de prospection par une analyse comparative afin d'actualiser sa stratégie commerciale pour obtenir de nouvelles parts de marché

Générer et adapter les supports de communication commerciale propre aux différentes spécificités (santé et sécurité, environnement, développement durable) et à leurs caractéristiques en choisissant le niveau et la nature de l'information afin d'optimiser sa démarche de prospection

Evaluer les résultats de la prospection des donneurs d'ordres mise en œuvre par une analyse des différents acteurs du diagnostic immobilier afin de déterminer les ajustements à réaliser pour confirmer ou adapter sa stratégie commerciale

Piloter une stratégie de veille numérique pour maîtriser sa e-réputation et renforcer sa visibilité digitale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport écrit et production écrite sur la base d'une mise en situation professionnelle reconstituée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Immobilier

Bâtiment

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien en diagnostics immobiliers

Diagnosticteur immobilier

Contrôleur technique bâtiment

Opérateur de diagnostic

Opérateur de repérage amiante

Référent technique / direction technique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code de la construction et de l'habitation : articles L.271-4 à L.271-6, article R.271-1, article L126-29

Code de la santé publique : articles R.1334-23, L1334-7

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Arrêté du 16 juin 2025 modifiant l'arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 782 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	25 492
Jugés difficiles à recruter	54 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un niveau 4 ou de 3 ans d'expérience professionnelle

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

2 professionnels externes, exerçant ou ayant exercé minimum 3 ans dans l'environnement du métier de diagnostiqueur immobilier

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 718 €
Selon la branche	6 000 € – 8 730 €
Prise en charge	Branches concernées
8 718 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 730 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement

7 440 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2028
Date de dernière délivrance possible	18/12/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	115	0	88 %	—
2023	66	0	88 %	—
2022	59	0	86 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37527

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP37340, RNCP37527, RNCP38469, RNCP38818, RNCP38933

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
UPn'Pro - Certification professionnelle diagnostiqueur immobilier
Formation en alternance : Devenir diagnostiqueur immobilier

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41787/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	5 880 €
Durée	38 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	5 880 €

Coût moyen par dossier	5 880 €
Durée moyenne	305 h
Période	08/2026
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.